

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 907/2016
Date: 17 août 2016
Directions: Direction de la police et des affaires militaires
Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
N° d'affaire: 2016.POM.255
Classification: non classifié

Projet de restructuration du domaine de l'asile dans le canton de Berne (NA-BE): Stratégie de l'asile et des réfugiés

Se fondant sur l'ACE 1100/2015 du 9 septembre 2015 (Projet «Restructuration du domaine de l'asile dans le canton de Berne», NA-BE. Mandat et autorisation de dépenses en vue de la phase de conception) et sur les propositions formulées par la Direction de la police et des affaires militaires (POM) et par la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP), le Conseil-exécutif arrête:

1. Le Conseil-exécutif approuve la Stratégie de l'asile et des réfugiés du canton de Berne, qui figure en annexe.
2. Il charge la POM et la SAP, en collaboration étroite avec les autres Directions concernées, de poursuivre les travaux de conception sur la base de cette stratégie et de lui soumettre les résultats au milieu de l'année 2017.
3. Il décide en outre de porter ladite stratégie à la connaissance du Grand Conseil.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Annexe

- Stratégie de l'asile et des réfugiés du canton de Berne

Destinataires

- Toutes les Directions